



Procès antitabac et lutte contre le tabagisme

Rubrique : actualités - Date : lundi 20 août 2007

19/03/2002

Libération et l'AFP rapportent que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a proposé une approche internationale aux poursuites judiciaires contre l'industrie du tabac.

Dans un rapport présenté à Genève où se discute l'élaboration d'une convention internationale contre le tabagisme, l'OMS avance que les Etats membres sont désireux de mettre à profit l'expérience d'actions en justice réussies tout en soulignant les coûts élevés qu'entraîne la solution judiciaire et que celle-ci ne représente pas toujours la panacée mais utilisée à bon escient ; elle peut aider à renforcer les politiques publiques et à redresser les torts commis.

Selon l'OMS, chaque année quatre millions de personnes meurent de maladies liées directement ou indirectement au tabac. L'ONU voudrait que cette convention soit mise au point d'ici l'an prochain, ce traité devrait toucher un grand nombre de questions telles que publicité, subventions agricoles et reconversion des plantations, éducation, sport et culture, interdiction dans les lieux publics et lutte contre la contrebande, etc.